



Bourgeoisie de Saint-Léonard

Convocation

**Les bourgeoises et bourgeois de Saint-Léonard sont convoqués
en assemblée, le**

**lundi 28 mars 2022 à 20h00,
à la salle de la Cible.**

ORDRE DU JOUR :

- I. Captage eau potable « Tracuit » : information de la modification du projet et décision (LCo, art. 17, al. 1, lettre c)**
- II. Lecture des comptes 2021**
- III. Rapport de l'organe de révision**
- IV. Approbation des comptes et du rapport de l'organe de révision (LCo, art. 17, al. 1, lettre b)**
- V. Présentation du plan financier 2022-2025**
- VI. Budget 2022 : présentation et adoption**
- VII. Divers**
- VIII. Lecture et approbation du procès-verbal**
- IX. Marende**

Conformément aux dispositions légales, tous les documents soumis à cette assemblée sont à disposition au greffe communal, tous les matins, du lundi au vendredi (de 10h00 à 12h00) jusqu'à la date de l'assemblée. Les comptes et budget sont également disponibles sur le site internet communal.

Bourgeoisie de Saint-Léonard

Message Introductif

Comptes 2021

L'exercice 2021 présente des charges avant amortissements de CHF 32'689.61 et des revenus de CHF 128'269.90. Il boucle ainsi avec une marge d'autofinancement de CHF 95'580.29 et un excédent de revenu de CHF 65'889.29, soit un montant supérieur au budget.

Au niveau des charges, les frais d'assemblées et sorties s'élèvent à CHF 5'008.50 en lieu et place des CHF 12'000.- budgétisés car la sortie 2021 n'a pas été organisée en raison de la pandémie. Les amortissements sont supérieurs au budget de CHF 9'691.- car dès 2022, avec l'introduction du MCH2, il ne sera plus possible d'effectuer des amortissements complémentaires.

Au niveau des produits, les fermages de terrains pour CHF 79'228.75 et les redevances diverses pour CHF 30'865.90 permettent à notre Bourgeoisie d'encaisser des montants intéressants, principalement par l'exploitation de la place de dépôt et de tri de matériaux pierreux et terreux ainsi que par le nouveau contrat de la Télécabine de Vercorin SA.

Dans les investissements, le solde des travaux pour les pâtures boisées à Tracuit de CHF 70'000.-, a été comptabilisé sur 2021 mais sera finalisé en 2022. Quant au captage d'eau potable à Tracuit, seul un montant de CHF 18'799.30 a été porté en compte pour cette année et un nouveau crédit d'engagement de CHF 350'000.- sera demandé lors de la prochaine assemblée bourgeoisiale compte tenu qu'un nouveau projet doit être exécuté en précisant toutefois qu'il sera subventionné à la hauteur de 80 %, soit un montant de CHF 280'000.-. Une nouvelle vigne d'une surface de 881 m², au lieu-dit « La Blanche », attenante à celles existantes, a été achetée durant cette année.

La fortune de la Bourgeoisie s'élève dès lors à CHF 327'097.22 au 31.12.2021, en augmentation de CHF 65'889.29 par rapport à l'exercice précédent.

Budget 2022

Le budget 2022 prévoit des charges en augmentation de CHF 24'000.-, soit CHF 95'610.-, ce en raison notamment des frais de culture nécessaires à la transformation de certaines vignes bourgeoisiales mais également par des amortissements fixés à CHF 7'000.- pour 2022 et bien inférieurs à ceux de 2021. La transformation de ces vignes entraîne inévitablement une légère baisse des fermages, vignes et domaines.

Dans les investissements, comme déjà mentionné ci-dessus, la rénovation d'un captage d'eau potable sur Tracuit est prévue pour CHF 315'000.- puisque CHF 35'000.- ont déjà été utilisés à la fin 2021, mais avec des subventions à la hauteur de CHF 280'000.-.

Avec un total des charges avant amortissement de CHF 88'610.- et des produits s'élevant à CHF 122'710.-, une marge d'autofinancement de CHF 34'100.- est ainsi générée, à laquelle il y aura lieu de déduire un amortissement de CHF 7'000.-. Un excédent de revenu de CHF 27'100.- est ainsi prévu à l'occasion de ce budget.

Le Conseil bourgeoisial

Comptes récapitulatifs 2021

	Fonctionnement		Investissements		Amortissements Comptables
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes	
	32 689.61	128 269.90	98 490.30	71 798.30	29 691.00
Investissements nets			26 692.00		
Marge d'autofinancement		95 580.29			
Amortissements comptables	29 691.00				
Excédent de revenu	65 889.29				
	95 580.29	95 580.29			

Comptes de financement

	Dépenses	Recettes
Marge d'autofinancement		95 580.29
Investissements nets	26 692.00	
Excédent de financement	68 888.29	
	95 580.29	95 580.29

Variation de la fortune

	Dépenses	Recettes
Excédent de financement		68 888.29
Report au bilan des investissements		26 692.00
Amortissements comptables	29 691.00	
Augmentation/Diminution fortune	65 889.29	
	95 580.29	95 580.29

Budget et Comptes de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes Charges	2020 Produits	Comptes Charges	2021 Produits	Budget Charges	2021 Produits	Budget Charges	2022 Produits
0	ADMINISTRATION GENERALE	16'793.50		25'741.70		34'000.00	1'000.00	37'500.00	
01	LEGISLATIF & EXECUTIF	4'211.80		4'769.85		4'500.00		5'500.00	
0120.3000.00	Autorités	3'760.00		4'237.50		4'000.00		4'500.00	
0120.3050.00	Charges sociales	451.80		532.35		500.00		1'000.00	
0120.3199.00	Frais divers								
02	ADMINISTRATION GENERALE	12'581.70		20'971.85		29'500.00	1'000.00	32'000.00	
0220.3001.00	Prestations commission	850.00		720.00		3'500.00		2'500.00	
0220.3130.01	Frais d'assemblées et de sorties	850.00		5008.50		12'000.00		11'000.00	
0220.3137.00	Impôts communaux et cantonaux	5'263.90		11'430.35		9'000.00		10'000.00	
0220.3170.00	Autres frais	5'247.80		3'513.00		4'500.00		5'000.00	
0220.3636.00	Cotisations aux associations	370.00		300.00		500.00		500.00	
0220.3637.00	Subventions aux bourgeois							3'000.00	
0220.4210.00	Agrégations bourgeoisiales						1'000.00		
8	ECONOMIE PUBLIQUE	28'186.15	70'266.50	34'881.85	90'813.90	33'510.00	90'010.00	23'010.00	33'110.00
81	Agriculture	28'186.15	70'266.50	34'696.85	81'137.80	27'500.00	85'000.00	17'000.00	28'100.00
8180.3134.00	Assurances de l'alpage et chapelle	1'755.66		2'304.33		2'000.00		2'500.00	
8180.3134.01	Assurances cabanes	2'480.89		2'132.72		2'500.00		2'500.00	
8180.3144.00	Entretien des bâtiments	3'898.55		568.80		3'000.00		5'000.00	
8180.3300.20	Amortissements du patrimoine administratif	20'051.05		29'691.00		20'000.00		7'000.00	
8180.4470.00	Fermages cabanes		128.75		1'909.05		2'000.00		2'100.00
8180.4470.01	Fermages terrains		70'137.75		79'228.75		83'000.00		26'000.00
82	SYLVICULTURE			185.00	9'676.10	6'010.00	5'010.00	6'010.00	5'010.00
8200.3141.00	Entretien des routes et chemins			185.00		1'000.00		1'000.00	
8200.3145.00	Entretien des forêts					5'000.00		5'000.00	
8200.3511.00	Attribution au fonds forestier de réserve					10.00		10.00	
8200.4250.00	Vente de bois				9'676.10		5'000.00		5'000.00
8200.4400.00	Intérêts du fonds forestier de réserve						10.00		10.00
9	FINANCES ET IMPOTS	5'435.75	21'593.45	1'757.06	37'456.00	4'100.00	37'600.00	35'100.00	89'600.00
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	5'435.75	21'593.45	1'757.06	37'456.00	4'100.00	37'600.00	35'100.00	89'600.00
9610.3400.00	Intérêts et frais de la dette à court terme	36.70		53.31		100.00		100.00	
9610.4400.00	Intérêts des titres				387.10		100.00		100.00
9630.3199.00	Frais divers	1'820.00		842.40		2'000.00		2'000.00	
9630.3431.00	Entretien et frais de culture	3'579.05		861.35		2'000.00		33'000.00	
9630.4430.00	Fermages, vignes et domaines		5'842.20		6'203.00		6'500.00		4'500.00
9630.4430.01	Redevances diverses		15'751.25		30'865.90		31'000.00		85'000.00
		50'415.40	91'859.95	62'380.61	128'269.90	71'610.00	128'610.00	95'610.00	122'710.00
	Excédent de revenu	41'444.55		65'889.29		57'000.00		27'100.00	
		91'859.95	91'859.95	128'269.90	128'269.90	128'610.00	128'610.00	122'710.00	122'710.00

Investissements par classification administrative

Compte		Comptes Charges	2020 Produits	Comptes Charges	2021 Produits	Budget Charges	2021 Produits	Budget Charges	2022 Produits
8	ECONOMIE PUBLIQUE	120'449.35	103'398.30	88'799.30	71'798.30	270'000.00	230'000.00	315'000.00	293'500.00
81	AGRICULTURE	17'051.05		18'799.30		200'000.00	160'000.00	315'000.00	280'000.00
8180.5030.00	Captage eau potable Tracuit	17'051.05		18'799.30		200'000.00		315'000.00	
8180.6310.00	Subvention cantonale						160'000.00		280'000.00
82	SYLVICULTURE	103'398.30	103'398.30	70'000.00	71'798.30	70'000.00	70'000.00		13'500.00
8200.5050.00	Pâturages boisés "Tracuit"	103'398.30		70'000.00		70'000.00			
8200.6310.00	Subvention cantonale		81'600.00		50'000.00		55'000.00		
8200.6320.00	Vente bois pâturages boisés		21'798.30		21'798.00		15'000.00		13'500.00
9	FINANCES ET IMPOTS			9'691.00					
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE			9'691.00					
9630.5000.01	Achats terrains			9'691.00					
		120'449.35	103'398.30	98'490.30	71'798.30	270'000.00	230'000.00	315'000.00	293'500.00
Excédent de charge			17'051.05		26'692.00		40'000.00		21'500.00
		120'449.35	120'449.35	98'490.30	98'490.30	270'000.00	270'000.00	315'000.00	315'000.00

Comptes 2021

Bilans comparés au 31 décembre 2020 et 2021

Actif			Passif		
	31.12.2020	31.12.2021		31.12.2020	31.12.2021
Patrimoine financier	367'644.36	466'390.65	Capitaux étrangers	109'437.43	139'295.43
Disponible			Dettes à court terme		
Banque Raiffeisen, épargne	103'139.97	213'526.41	Créanciers	0.00	0.00
Banque Raiffeisen, placement	166'072.11	166'072.11	Crédit agricole Etat du Valais	18'000.00	12'000.00
Avoirs			Fonds de réserve		
Débiteurs	0.00	2'728.85	Travaux alpage		63'623.15
c/c BR Fonds forestier de réserve	16'330.28	16'330.28	Fonds de rénovation chapelle	5'774.05	5'774.05
Placements			Fonds de rénovation Tracuit	31'758.85	31'758.85
Actions téléphérique CBV	1.00	1.00	Passifs transitoires		
Action Télécabine Vercorin SA	1.00	1.00	Charges à payer	37'574.25	9'809.10
Actifs transitoires			Engagements financements spéciaux		
Produits à recevoir	81'600.00	51'632.00	Fonds de reboisement	16'330.28	16'330.28
Charges payées d'avance	500.00	16'099.00	Capitaux propres	261'207.93	327'097.22
Patrimoine administratif	3'001.00	2.00	Fortune nette		
Investissements			Capital	219'763.38	
Terrains	1.00	1.00	± excédent recettes/dépenses	41'444.55	65'889.29
Constructions	3'000.00	1.00			
	370'645.36	466'392.65		370'645.36	466'392.65

Comptes adoptés par le Conseil bourgeoisial en séance 21 février 2022

Informations diverses

Attribution de mandats

Nous prions l'ensemble de la population léonardine occupée dans des maisons, entreprises, bureaux, etc., de bien vouloir transmettre à leurs employeurs la nécessité de nous communiquer leur genre d'activités, ce dans le but d'attribution de mandats futurs.

Rente AVS

Nous rappelons aux personnes atteignant l'âge AVS qu'elles doivent remplir un formulaire pour bénéficier de cette rente. L'agent AVS se tient à votre disposition.

Extincteurs

Selon les normes « feu AEI » en vigueur et compte tenu que les pompiers ne peuvent assurer une intervention sur l'ensemble du village dans les quinze minutes, la pose d'extincteurs est donc maintenue obligatoire.

Crèche / UAPE « La Fontaine »

Le numéro de téléphone de cet établissement est le 027 452 08 17.

Bureaux de vote

Les horaires sont les suivants, soit le **dimanche** uniquement de **9h30 à 10h30**.

Ramassage des papiers

Nous prions la population d'amener les papiers à proximité des bennes/moloks à verres uniquement le jour de ramassage, soit le **premier mercredi du mois avant 13h00**. D'autres informations sur notre site internet, rubrique Administration / Infos diverses.

Déchets – Branches – Sarments

Lors des différents travaux de taille, les recommandations suivantes sont à respecter :

- les branches des arbres et les haies le long des routes et des chemins communaux seront élaguées afin qu'elles n'empiètent pas sur le domaine public ;
- les branches et les sarments doivent être coupés ou broyés sur place et, selon les directives cantonales, compostés dans les champs et les vignes car tout feu en plein air est strictement interdit.

Déchetterie UTO

Toutes les informations utiles et à jour sont disponibles sur le site de la Commune de Saint-Léonard, sous la rubrique Vie locale / Déchets et Ordures ainsi que sur le site de l'UTO, www.utovs.ch. Par ailleurs, dès le 1er janvier 2020, chaque ménage léonardin peut déposer gratuitement 1 tonne de déchets triés.

La carte d'accès à la déchetterie est obligatoire et les heures d'ouverture durant toute l'année sont les suivantes :

LU : fermé
MA-VE : 08h00 - 11h45 et de 13h15 - 17h45
SA : 08h00 - 11h45 et de 13h15 - 16h45
Veilles de fêtes: fermeture 1 heure plus tôt

L'Administration communale